



CRS 3



PORTE DE LA CHAPELLE



Jeudi 19 Mars 2020, dans la matinée, La CRS 3 était prévue pour une mission migrants PORTE DE LA CHAPELLE.

Les collègues ont refusé légitimement de mettre leur vie en danger !

INSTRUCTIONS DE LA HIERARCHIE

- perception d'UN SEUL masque pour chaque fonctionnaire,
- perception de gants latex
- perception d'UN TUBE de gel hydro-alcoolique pour TOUTE la section.
- 4 véhicules à 4 fonctionnaires

INTERDICTION DE PORTER LE MASQUE

Les collègues refusent alors de prendre en compte la mission sans le port du masque et en informent le Lieutenant responsable.

Après un temps de flottement et plusieurs coups de téléphone, les nouvelles instructions tombent :

« S' ils estiment ne pas être en sécurité, autorisation de porter le masque »

Prêt à vous défendre

Une nouvelle fois des aberrations :

Les migrants sont une population susceptible d'être contaminée par le Covid-19 et porteurs d'autres germes...

En interdisant les collègues CRS de s'équiper de matériel de protection, leur hiérarchie met leur vie et celle de leur famille en danger !

On marche sur la tête !!!

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer

